

PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE

D'UN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MONDE

À

EMPIRE FRANÇAIS

L'AUTRE

ROYAUME DE HOLLANDE

LE LONG 19^e SIÈCLE

1789-1914

ROYAUME DE BELGIQUE

GRAND CURTIUS

4.7 > 10.11.2018

Sommaire

Introduction

De la principauté de liège au royaume de belgique

Les revolutions industrielles

La question sociale

Urbanisme

Modernité scientifique / rationalisme / normalisation

Glossaire

Bibliographie

Index de difficulté des questions

★ facile – De 6 à 12 ans

★★ moyen – De 12 à 15 ans

★★★ difficile – 15 ans et +

Introduction

Le 19^e siècle est un siècle de transition vers une nouvelle ère historique : l'époque contemporaine. Par convention, cette période s'ouvre en 1789 avec la Révolution française et se poursuit aujourd'hui. Ainsi, le 19^e siècle est une époque de rupture avec l'Ancien Régime ouvrant la voie à la construction d'un monde nouveau. Que ce soit l'organisation politique de la société, qui ne repose plus sur les trois ordres (le clergé, la noblesse, le Tiers-Etat), les transformations économiques, dues aux révolutions industrielles et fruits d'une nouvelle vision entrepreneuriale entraînant l'émergence de nouvelles classes sociales ou encore le triomphe des nouvelles disciplines scientifiques reflets de la rationalisation au monde au détriment du monopole de l'église, le 19^e siècle est le terreau de notre monde moderne.

Ce sont ces multiples processus que l'exposition « D'un monde à l'autre, le long 19^e siècle à Liège » met en lumière en soulignant les bouleversements que vont connaître les Liégeois durant cette période charnière.

De la principauté de liège au royaume de belgique

LES 32 BONS MÉTIERS DE LIÈGE

En 1297, les unions d'artisans liégeois sont au nombre de 12. Leurs valeurs sont basées sur l'honnêteté professionnelle et la solidarité. Chaque métier possède un saint patron, un blason, des règles très strictes, des traditions, des apprentis et un lieu de réunion. Dès 1302, les métiers obtiennent leur premier représentant au conseil communal et deviennent ainsi des acteurs politiques. Tout au long du 14^e siècle, ces corporations vont lutter pour instaurer la démocratie dans la cité, c'est-à-dire pour la liberté et l'indépendance des métiers et des corporations face à la féodalité. Reconnus officiellement en 1330 par le prince-évêque, ils obtiennent le droit de fixer par écrit leur règlement. En 1373, le nombre de « bons Métiers » est fixé à 32 et ne changera plus. Enfin, en 1384, la démocratie est instaurée et les 32 bons métiers sont en charge de l'élection de deux maîtres, c'est-à-dire, deux bourgmestres, ainsi que de la totalité des conseillers qui siègent à « La Violette », l'Hôtel de Ville. Les 32 bons métiers vont subsister jusqu'à la Révolution Liégeoise à la fin du 18^e siècle.

1. LA PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE

De 972 à 1008, le diocèse de Liège est dirigé par l'évêque Notger. En 985, l'Empereur du Saint-Empire romain germanique, Otton II, lui confère le titre de prince-évêque. Liège devient alors le chef-lieu d'une principauté ecclésiastique sur laquelle Notger a tous pouvoirs, à la fois civils et religieux. Ces droits, à l'origine de la principauté ecclésiastique, font jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la particularité de l'État liégeois. Enclavée dans les Pays-Bas méridionaux, la Principauté épiscopale de Liège est un état du Saint-Empire romain germanique. Son territoire morcelé, s'étend le long de la Meuse et regroupe Liège, le comté de Looz, le comté de Hornes, le marquisat de Franchimont et le duché de Bouillon. A la fin de l'Ancien Régime, la Principauté de Liège couvrait un territoire équivalent à 1/5 de la Belgique actuelle.

Lieu de passage stratégique pour de nombreuses armées, objet de convoitise territoriale de la part des états voisins, c'est son statut de neutralité politique qui lui garantit son indépendance.



Registre appartenant au Seigneur Commissaire Hauzeur contenant les Bons Métiers par lui acquiset relever, 18^e siècle, Bibliothèque Ulysse Capitaine © Ville de Liège

LE RÈGLEMENT DE 1684

Le 29 novembre 1684, le prince-évêque de Liège, Maximilien-Henri de Bavière promulgue un nouveau règlement. Acte compliqué, ce dernier octroie à 480 notables et 96 artisans le droit d'élire les bourgmestres. Cette nouvelle réglementation entraîne l'abolition des milices bourgeoises, supprime les privilèges politiques des 32 bons métiers et donne au Prince-évêque le droit exclusif d'édicter des règlements de police et de lever des taxes. Cette réglementation de 1684 ne s'applique qu'à Liège. Le reste de la principauté continue de fonctionner en suivant les principes de la Paix de Fexhe*. Ainsi, à Liège, le pouvoir est aux mains du Prince-évêque, du chapitre cathédral et de l'aristocratie. Le bas clergé, la bourgeoisie et le peuple ne participent plus à la gestion des affaires publiques.

En 1772, François-Charles de Velbrück devient Prince-évêque de Liège. Esprit curieux et éclairé, il est réceptif aux idées des philosophes du siècle des Lumières et ouvre la voie à ces idées nouvelles au sein de la Principauté. Ses initiatives pour combattre la pauvreté et les inégalités sociales sont nombreuses. Il s'implique aussi dans la santé publique et dans l'éducation en créant des écoles de charité gratuite pour les plus pauvres et en établissant un plan d'éducation pour la jeunesse au sein du Pays de Liège. Il modernise également l'instruction en donnant une plus grande place aux sciences physiques, aux mathématiques et aux sciences humaines. Grand protecteur des artistes, il lance la création d'une Académie publique de peinture, sculpture et gravure en 1774. Ses œuvres les plus marquantes sont la fondation en 1779 de la Société Littéraire* et de la Société Libre d'Emulation*, lieux de rencontre des intellectuels liégeois.



Anonyme portrait de François-Charles de Velbruck

C'est César-Constantin-François de Hoensbroeck qui succède au progressiste Velbrück au titre de Prince-Évêque de Liège. Durant son règne, il s'emploie à défaire les avancées mises en place par son prédécesseur. Il rétablit tous les privilèges du clergé et de la noblesse, se montre peu sensible à la condition du peuple et peu ouvert aux idées de son temps. Rendu très impopulaire, c'est l'affaire dite des jeux de Spa qui révèle son incapacité à diriger. Sur le modèle des événements révolutionnaires en France, les Liégeois mènent différentes actions dont une révolution pacifique le 18 août 1789 qui aboutira à l'abolition du « règlement de 1684 » et entraîne d'autres agitations populaires à travers toute la principauté. De nombreux émigrés liégeois réclament d'ailleurs le soutien des révolutionnaires français. Hoensbroeck meurt en juin 1792, laissant son successeur, son neveu Antoine de Méan, face aux tumultes révolutionnaires. Le règne de ce dernier prince-évêque prend fin en 1794, juste avant l'annexion des territoires de la Principauté de Liège à la toute nouvelle République française en 1795.



Pierre Michel Lovinfosse, César-Constantin Hoensbroeck, Evêque et prince de Liège, entre 1784 et 1792, Musée des Beaux-Arts de Liège © Ville de Liège

L'AFFAIRE DES JEUX DE SPA

Dans la deuxième moitié du 18^e siècle, Spa est un carrefour pour les nantis européens. Lambert Xhrouet y ouvre en 1762 la Redoute, le premier casino moderne d'Europe. En 1770, Gérard Deleau inaugure une deuxième maison de jeux, le Waux-Hall. Les deux hommes obtiennent du Prince-évêque le monopole sur les jeux à Spa. Cette situation privilégiée est contestée par Noël-Joseph Levoz qui, à son tour, fait construire une nouvelle salle de jeux sans autorisation du conseil privé de la Principauté. En 1785, le Prince-évêque envoie un procureur pour fermer l'établissement. Ce dernier intervient à l'intérieur de la maison de Levoz qui l'accuse alors de violences à domicile. Ce différend juridique, concernant au départ deux particuliers, va très vite devenir un grand débat politique. En interpellant le tribunal impérial, Levoz remet alors publiquement en question la souveraineté du Prince-évêque Hoensbroeck, alors déjà en disgrâce. Certains ont vu dans cet épisode une des causes de la Révolution liégeoise.

2. LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET L'EMPIRE FRANÇAIS

Le 1^{er} octobre 1795, les territoires de la Principauté de Liège et de la Belgique actuelle sont repartis en 9 départements réunis dans la nouvelle République française, faisant des habitants des citoyens français. Ce nouveau découpage départemental entraîne l'éclatement des anciens territoires de la principauté dans 5 départements différents. Autrefois capitale d'une principauté ecclésiastique, Liège devient le chef-lieu du département de l'Ourthe qui comportait 3 arrondissements : Liège, Huy et Malmedy. Les préfets, représentants de l'autorité départementale, s'installent à l'hôtel de Hayme de Bomal (bâtiment actuellement intégré au complexe muséal du Grand Curtius). S'ils sont sous l'autorité du Premier Consul, les préfets sont seuls en charge de l'administration du département. Le régime français apporte la

centralisation du pouvoir et par conséquent une forme de stabilité politique et économique. Il jette les bases d'un « service public », contribuant à mettre en place un régime moderne.

En 1799, le gouvernement républicain est devenu impopulaire. La France est secouée par de nombreuses crises, que les dirigeants du régime du Directoire ne cherchent pas à résoudre. Napoléon Bonaparte, un jeune général de guerre, se fait remarquer par ses victoires militaires. Le 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII), il s'empare du pouvoir lors d'un coup d'état et devient Premier Consul de France. S'il s'entoure de deux autres consuls pour exercer le pouvoir exécutif, c'est surtout lui qui dirige le pays. Nommé « consul à vie » en 1802, il règne en monarque absolu. Durant cette période, il met en place le concordat de 1801 qui rétablit la religion catholique et publie le code civil.

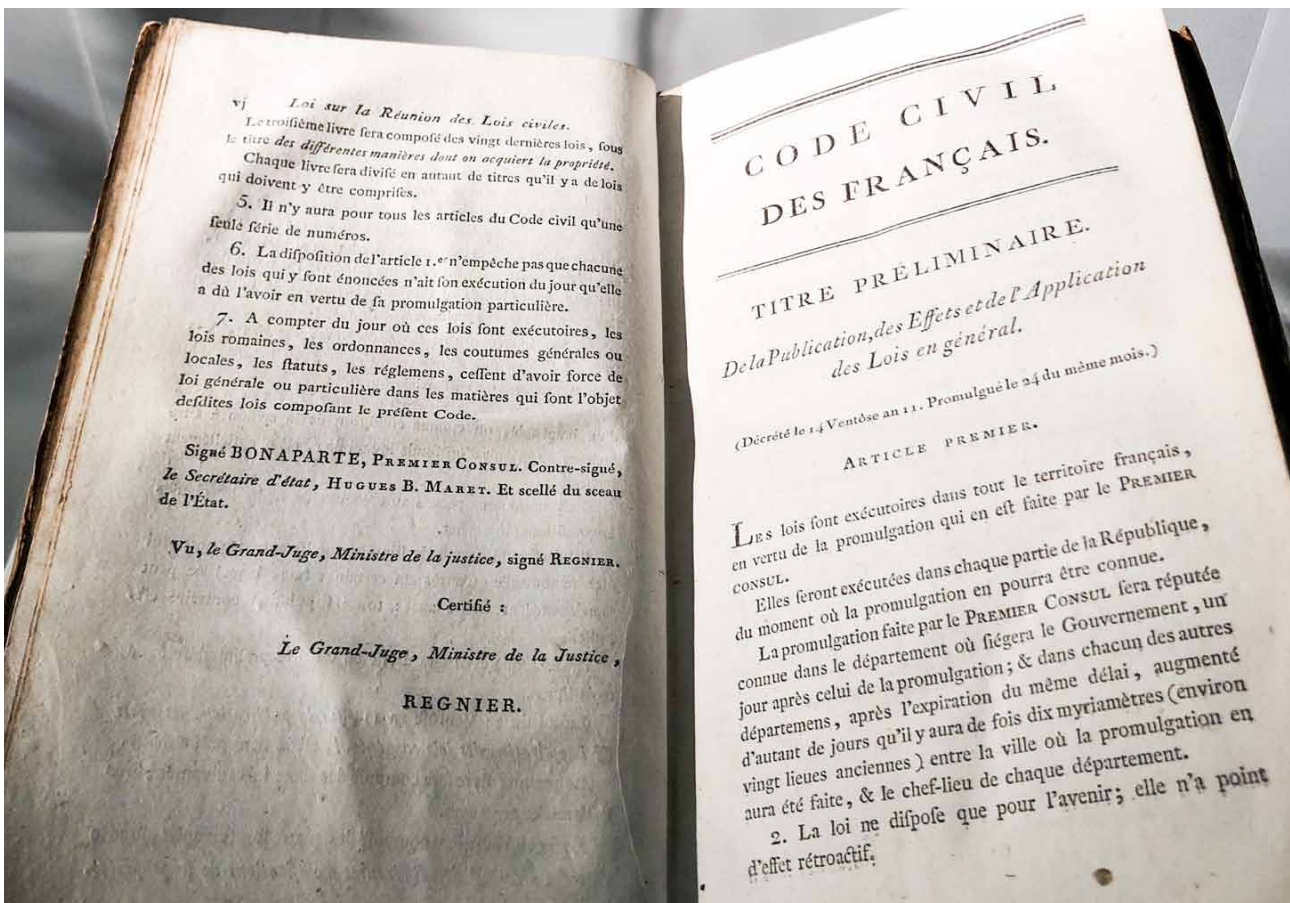




Jean-Auguste-Dominique Ingres, Napoléon Premier Consul, 1803
© Ville de Liège

LE CODE CIVIL NAPOLÉONNIEN

Pour le Premier Consul, la codification des règles civiles est une priorité. Le 21 mars 1804, il publie un code civil qui regroupe les lois relatives aux droits civils français, les règles déterminant le statut des personnes, des biens et des relations entre personnes privées. Imposé en Belgique en raison de l'annexion des territoires à la France en 1795, ce code est maintenu après l'indépendance de la jeune nation belge. Le code Napoléon reste d'application jusqu'en 1967, date à laquelle est promulgué un nouveau code judiciaire belge qui est cependant proche du code d'origine.



LE CONCORDAT DE 1801

En 1789, les biens français de l'Eglise catholique sont confisqués, procurant des moyens financiers à l'Etat. En 1795, une loi interdit les subventions publiques à tous les cultes. Napoléon Bonaparte pense, quant à lui, que la religion peut être garante de l'ordre public ; le clergé pouvant encadrer la population en grande partie de confession catholique. Il se met alors en relation avec le pape pour rétablir le culte catholique en France. Le concordat de 1801 est donc un traité qui régleme les relations entre l'Etat français et l'Eglise catholique. Après les vives oppositions envers l'Eglise survenues durant les événements révolutionnaires, le Premier Consul veut mettre fin à ces divisions, en accord avec le pape Pie VII qui souhaite quant à lui réintroduire l'influence de la papauté. Ainsi, si les évêques sont choisis et payés par le gouvernement français, ils reçoivent leur investiture du pape. De plus, l'Eglise renonce à récupérer les biens ecclésiastiques vendus pendant la révolution comme bien nationaux. En vigueur jusqu'en 1905, le concordat disparaît après le vote de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le 2 décembre 1804, Napoléon Bonaparte est sacré empereur par le Pape Pie VII. Il inaugure ainsi un système politique inédit en France. C'est en despote qu'il va régner sur l'Empire français, entraînant progressivement la désaffection de la population en raison notamment des contributions de guerre devenues insupportables. De 1805 à 1809, il cumule de nombreuses victoires (Austerlitz, Lénine,...) qui lui permettent d'agrandir son empire jusqu'à 135 départements correspondant à une grande partie de l'Europe continentale. L'Angleterre reste toutefois un éternel ennemi. L'empereur subit ses premiers revers militaires dès 1812, dont la Campagne de Russie qui met à mal sa « grande armée ». Les alliés russes, prussiens et saxons s'emparent alors en 1814 des départements réunis, c'est-à-dire des 9 départements formés par les anciens Pays-Bas autrichiens et la Principauté de Liège. L'empereur est contraint d'abdiquer le 11 avril 1814. S'il conserve le titre d'empereur, il est forcé à l'exil sur l'île d'Elbe dont il possède la souveraineté. En 1815, il réussit à quitter l'île d'Elbe et gagne Paris dans l'enthousiasme général. C'est dans la plaine de Waterloo qu'il mène sa dernière bataille contre les Anglais alliés aux Prussiens. Définitivement vaincu, il abdique une deuxième fois et est déporté par les Anglais sur l'île de Sainte-Hélène au milieu de l'Atlantique Sud. Il meurt en 1821.

LA PEINE DE MORT

En octobre 1789, dans un projet de réforme du droit pénal, le médecin et homme politique français Joseph Ignace Guillotin propose que la décapitation soit le supplice adopté pour la peine de mort et recommande l'invention d'une machine permettant de faire le travail à la place d'un bourreau. Utiliser une machine lui semble être une garantie d'égalité, à une époque où les exécutions capitales varient selon le délit et le rang social du condamné. L'utilisation d'un système mécanique vise également à supprimer les souffrances inutiles. Cette proposition est adoptée en 1791 et son nom est attribué à la machine : la guillotine. Cet instrument va devenir légendaire au cours des nombreuses exécutions durant la Révolution française. Durant le régime français et hollandais, entre 1796 et 1824, une guillotine est installée place Aux Chevaux (actuelle place République française) à Liège. Durant ces 19 années d'activités, ce n'est pas moins d'une centaine de condamnés qui sont exécutés. L'exécuteur de Liège, François Hamel était issu d'une famille de bourreaux de génération en génération. Certains condamnés sont restés célèbres comme les deux malfaiteurs, Henri-Joseph Theis dit « Magonette » et Jean-Henri Géna. Les deux hommes s'étaient rendus coupables de nombreux vols. Incarcérés à la prison de Saint-Léonard, ils sont condamnés à mort après un procès expéditif. Le sort des deux jeunes gens n'était pas rare et est représentatif de la situation des jeunes des campagnes, le plus souvent pauvres et peu éduqués, refusant le service militaire obligatoire décrété par la République française puis l'Empire de Napoléon. Contraint de vivre cachés, leur seul moyen de subsistance consistait souvent à vivre de leurs larcins. La peine de mort en Belgique a été abolie le 10 juillet 1996.



photo de condamnés à mort par guillotine © Ville de Liège

3. LA PÉRIODE HOLLANDAISE

Le nouveau royaume des Pays-Bas forme un ensemble de 17 provinces. Celles du sud, territoire actuel de la Belgique, sont riches en terres fertiles et en réserves minières. L'industrie s'y développe considérablement et avec elle une main d'œuvre qualifiée. Les territoires du nord quant à eux, possèdent de nombreux ports avec des relations commerciales solidement établies et surtout d'importantes colonies. Ensemble, les provinces de ce nouvel état produisent et exportent. Guillaume Ier souhaite développer le commerce. Il fait réaliser de grands travaux d'infrastructures pour favoriser la communication entre les centres industriels importants. Il encourage le développement des industries et des nouvelles entreprises par l'octroi de primes et de subsides. C'est surtout l'industrie lainière et métallurgique qui bénéficie dans nos régions de ces aides de l'Etat. Si cette politique enrichit la bourgeoisie, les classes ouvrières travaillent entre 12 et 14h par jour pour un bas salaire et la protection sociale est inexistante.

Sous le régime de Guillaume d'Orange se mettent en place de nombreux progrès sociaux et intellectuels. Ce dernier prend notamment des mesures contre l'analphabétisme et réforme l'enseignement. Pour lui, seul l'Etat doit diriger et surveiller les institutions scolaires qui

LE CONGRÈS DE VIENNE

Au lendemain de la défaite de Napoléon en 1814, les puissances victorieuses souhaitent restructurer l'Europe dont la carte avait été bouleversée par les conquêtes de l'empereur. C'est au cours du Congrès de Vienne, ratifié le 9 juin 1815, que se redessine une nouvelle Europe. Les objectifs sont de mettre en place un équilibre entre les grandes puissances européennes (l'Angleterre, la France, la Prusse, l'Autriche, la Russie) et de prévenir un éventuel retour d'une puissance impériale française. Au cours des accords est créé le royaume des Pays-Bas placé sous l'autorité de Guillaume Ier d'Orange. Ce nouveau territoire rassemble les 9 départements réunis (les anciens Pays-Bas autrichiens et la Principauté de Liège) et les Provinces-Unies.

traditionnellement étaient gérés par l'Eglise et le clergé. Ainsi l'enseignement primaire devient neutre, gratuit et obligatoire. Sept nouveaux athénées sont créés et dispensent l'enseignement moyen. En 1817, l'Etat ouvre 3 universités : Louvain, Liège et Gand.



Jean-Noël Chevron, Palais de l'Université de Liège, Lithographie, Bibliothèque Ulysse Capitaine © Ville de Liège

4. LE ROYAUME DE BELGIQUE

En août 1830, la population souffre de la crise et d'une augmentation du coût de la vie dû notamment à une mauvaise récolte. Les autorités hollandaises cherchent à apaiser les tensions et afin d'éviter les soulèvements, les représentations de l'opéra « La Muette de Portici » de Daniel-François-Esprit Auber, dont certains passages sont jugés trop patriotiques, sont interdites. Autorisé à nouveau le 25 août 1830, c'est durant une représentation à la Monnaie à Bruxelles qu'éclatent les premiers troubles lorsque le protagoniste principale entonne l'air célèbre :

*Amour sacré de la patrie,
Rends-nous l'audace et la fierté !
A mon pays, je dois la vie,
Il me devra sa liberté.*

GUILLAUME I^{er} D'ORANGE

Jusqu'à la fin du 19^e siècle et l'unité nationale, l'Italie est un puzzle de multiples principautés, de républiques et de royaumes. Ce morcellement mène à des jeux d'influences politiques et d'alliances avec les grandes puissances voisines, des guerres et des querelles entre états. Les guides fournissent des informations précieuses pour mettre à jour son passeport, obtenir des visas pour traverser ces différents états et circuler en Italie.



Joseph Paelinck, Guillaume I des Pays-Bas, Rijksmuseum, 1819 © wikipedia

LA MUETTE DE PORTICI

« La Muette de Portici » est un opéra en 5 actes de Daniel-François-Esprit Auber créé en 1828. Cet opéra exalte le sentiment patriotique et la liberté. Dans le décor du port de pêche de Portici, dans les faubourgs de Naples, il dresse une fresque du peuple napolitain en révolte contre l'autorité espagnole. La princesse Elvire doit épouser Alphonse, fils du vice-roi espagnol. Mais la muette Fenella (rôle tenu par un mime ou une danseuse) dénonce les abus de ce dernier qui l'a séduite et enlevée. Cette révélation déclenche la colère de son frère, le pêcheur Masaniello, qui entraîne avec lui ses amis dans une révolte contre l'occupant espagnol. Cette œuvre connaît un immense succès dès ses premières représentations à l'Opéra de Paris. Elle a été jouée 505 fois à Paris, 285 fois à Berlin et en août 1830 à Bruxelles.

Quelques spectateurs exaltés gagnent les rues et incitent la population à la révolte. Très vite c'est l'émeute. Les autorités hollandaises, affolées, ne prennent aucune mesure. Face à cette inertie, les notables de la ville créent une garde bourgeoise en charge de veiller à la sécurité publique. Leur drapeau rouge, jaune et noir, hérité de la révolution brabançonne, est hissé au balcon de l'hôtel de ville. Parallèlement, Guillaume Ier envoie ses troupes sur Bruxelles. Cette arrivée de l'armée hollandaise irrite d'autant plus le peuple qui prend les armes et dresse des barricades. Peu à peu, d'autres contingents de volontaires viennent grossir les rangs du peuple, dont 500 hommes venus de Liège et emmenés par Charles Rogier. Progressivement, la révolte s'étend au cours de ces journées de septembre à toutes les provinces. Lors d'une seconde charge ordonnée par le Roi Guillaume d'orange, ce sont principalement le petit peuple et quelques volontaires liégeois qui tiennent résistance. Sous la pression de ces troupes, l'armée hollandaise se retire le 27 septembre. C'est la victoire pour les insurgés.



Charles Soubre, le départ des volontaires liégeois pour Bruxelles, 1878, Musée des Beaux-Arts de Liège © Ville de Liège



Gustave Wappers, épisode des journées de septembre 1830 sur la Grand place de Bruxelles, 1835, MRBA © wikipédia

CHARLES ROGIER

Charles Rogier est né en 1800 à Saint-Quentin (département de l'Aisne, France). Après la mort de son père lors de la campagne de Russie menée par Napoléon, la famille Rogier suit le fils aîné, Firmin, à Liège, où il vient d'être nommé maître au Lycée impérial de la ville.

En 1824, alors brillant étudiant, Charles Rogier s'associe à la création du journal politique libéral à tendance unioniste « Mathieu Laensbergh » (qui deviendra « le Politique »). Journal fort lu et commenté, il traite notamment de la liberté de la presse. Au lendemain des émeutes du 25 août à Bruxelles, de nombreux jeunes gens se rassemblent, arme à la main, dans la cour du palais des Prince-Evêques à Liège. Rogier prend le commandement de cette troupe improvisée. Si certains croient encore aux démarches engagées auprès de Guillaume Ier par les envoyés du gouverneur et du bourgmestre, Rogier et son frère envisagent d'aller renforcer les révolutionnaires à Bruxelles. Le 7 septembre, il entre à Bruxelles alors que sur place, les insurgés tiennent l'armée hollandaise en échec. Ainsi, Charles Rogier va faire partie des premiers membres du « gouvernement provisoire ». Député au Congrès national, administrateur de la Sûreté, gouverneur de la province d'Anvers, ministre de l'intérieur ou encore des travaux, à l'initiative du réseau national de chemin de fer belge, il a une participation active dans le développement économique du nouvel Etat. En 1867, en désaccord avec Frère-Orban*, il remet sa démission. Il abandonne ses fonctions ministérielles qu'il a menées durant plus de 20 ans et devient conseiller du roi Léopold II. Il meurt en 1885.



CHARLIER JAMBE DE BOIS

Né à Liège en 1794, Jean-Joseph Charlier est soldat dans l'armée napoléonienne. Certains historiens affirment qu'il a perdu sa jambe droite lors de la bataille de Waterloo. Dès l'appel à l'insurrection lancé par Charles Rogier, Charlier jambe de bois rejoint les troupes liégeoises qui se rendront à Bruxelles lors des « journées de septembre ». C'est sur la barricade dressée entre le parc de Bruxelles et la place de Lorraine qu'il prend position comme artilleur avec d'autres camarades. Durant 3 nuits, il lutte contre les troupes néerlandaises qui finissent par se décourager. En récompense de son courage, il est nommé par le gouvernement provisoire « capitaine d'artillerie ». Il meurt à 72 ans, devenant un des héros de l'indépendance de la Belgique.

Dès le 26 septembre, les insurgés constituent un gouvernement provisoire pour diriger la Révolution. C'est le 4 octobre 1830 que cette assemblée proclame officiellement l'indépendance de la Belgique. En attendant la mise en place de nouvelles institutions, le gouvernement provisoire organise les services administratifs, judiciaires et financiers. De nombreux comités sont créés afin de prendre en charge la gestion de la sûreté publique, ou encore celle des finances. Les élections du 3 novembre permettent de désigner les membres du Congrès national composé à parts égales de libéraux et de catholiques. Chargé de la rédaction de la constitution belge, ce congrès restera en place jusqu'à la prestation de serment du premier roi des belges. Il faudra pourtant attendre 1839 pour que Guillaume Ier d'Orange accepte l'indépendance de la Belgique par le Traité de XXIV articles.

Le 22 novembre 1830, le Congrès national choisit d'instaurer une monarchie constitutionnelle. Les deux premiers votes désignent le Duc de Nemours Louis d'Orléans (fils du roi de France Louis-Philippe). Face à l'opposition anglaise et pour éviter des complications internationales, son père refuse l'honneur qui est fait à son fils. Cependant, le Congrès est conscient de la nécessité pour la jeune nation d'avoir un chef d'Etat. En attendant, il désigne un régent au royaume : le baron Surlet de Chockier. Le ministre des affaires étrangères propose un nouveau prétendant au trône, le prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha. Ce candidat, d'une grande neutralité d'intérêt et qui vient de refuser le trône de Grèce, remporte l'aval des différentes grandes puissances. S'il hésite plusieurs semaines, souhaitant que les frontières et la dette de la Belgique soit réglées, le prince prête serment le 21 juillet 1831. Le 2 août 1831, il effectue une Joyeuse Entrée à Liège.

LE TRAITÉ DES XXIV ARTICLES

Signé à Londres le 19 avril 1839, ce traité fait suite à la révolution belge de 1830. Il remplace une première version, le traité des XVIII articles, rejeté par les Pays-Bas, sur la question du Grand-Duché du Luxembourg et du territoire du Limbourg et de Maastricht. Face aux assauts néerlandais, le jeune état belge fait appels aux autres grandes puissances pour conserver son indépendance. Lors de la Conférence de Londres, en novembre 1831, un nouveau traité, moins avantageux pour la Belgique, est rédigé et comprend XXIV articles, cédant une partie du Limbourg aux Pays-Bas et fermant la possibilité d'achat du Luxembourg. Si le parlement belge ratifie le document, le roi Guillaume Ier d'Orange, espérant toujours récupérer le territoire belge, refuse de signer. Il faut attendre 1839 pour que le traité soit ratifié par les deux parties.



Georges Dawe, Léopold I, roi des belges, 1844-50, Royal Trust Collection © www.royalcollection.org.uk

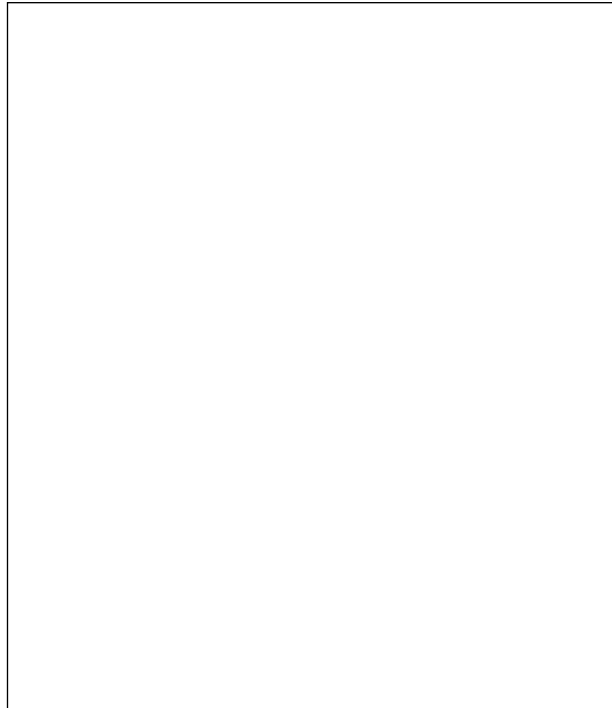
LE BARON SURLET DE CHOKIER

Erasme-Louis Surlet de Chokier est né à Liège en 1769. Engagé dans l'armée des patriotes à l'âge de 20 ans, il participe activement à la Révolution liégeoise. Partisan de Napoléon, il devient bourgmestre de Gingelom dans le comté de Looz et commence une carrière politique comme député du Département de la Meuse-Inférieure. Sous le régime hollandais, il est député aux états généraux néerlandais marquant fermement son opposition au régime de Guillaume I. Président du Congrès national après la Révolution de 1830, il est nommé régent du royaume de Belgique après le refus du trône par Louis d'Orléans. Après la prestation de serment du nouveau roi des belges Léopold Ier, Surlet de Chokier regagne Gingelom où il exercera la fonction de bourgmestre jusqu'à la fin de sa vie.



Anonyme, Portrait du baron Surlet de Chockier, vers 1830 © wikipedia

- ★ Après une recherche sur internet, pouvez-vous dessiner dans le cadre ci-dessous le blason des Mangons ?



- ★ Comparer le portrait de Napoléon Premier Consul peint par Ingres et celui peint par Antoine Gros. Pouvez-vous identifier les éléments identiques et les éléments différents ?



Antoine Gros, Napoléon Premier Consul, 1802, Musée de la Légion d'Honneur
© wikipédia



Jean-Auguste-Dominique Ingres, Napoléon Premier Consul, 1803
© Ville de Liège

.....

.....

.....

.....

.....

- ★ En classe, écoutez un extrait de l'opéra « La muette de Portici ». Ensemble, retrouvez les paroles chantées et illustrez ci-dessous ce passage musical.

- ★ Décorez le rectangle ci-dessous au couleur du drapeau belge. Dans ce dossier pédagogique, observez les drapeaux représentés sur l'œuvre de Charles Soubre, Le départ des volontaires liégeois pour Bruxelles et sur l'œuvre de Gustave Wappers, épisode des journées de septembre 1830 sur la Grand-Place de Bruxelles. Sont-ils identiques à notre drapeau national aujourd'hui ?

- ★★ Quel est la spécificité politique d'un prince-évêque ? A votre avis, pourquoi l'empereur choisit un évêque comme prince pour cet état neutre ?

.....

.....

.....

.....

.....

- ★★ Après des recherches sur internet, pouvez-vous colorier en bleu, sur cette carte de l'Europe actuelle, les territoires conquis par Napoléon ? Sur la même carte, coloriez en orange les territoires des Pays-Bas après le Congrès de Vienne



- ★★ Parcourez un plan de Liège (par exemple sur « google map »), pouvez-vous identifier des bâtiments et des noms de rues, souvenirs des différents régimes successifs qu'a connus notre ville en près de 60 ans ?

Faites-en la liste ci-dessous

.....

.....

.....

.....

.....

- ★★(★) En Bibliothèque ou sur internet, établissez une liste des pays où la peine de mort est toujours d'application.

★★★ Sur cette carte de l'Euregio, pouvez-vous identifier avec un trait rouge les limites de la Principauté de Liège ?



★★★ Pourquoi Guillotin considérait-il son invention comme plus humaine et égalitaire. Etes-vous en accord avec ses idées ? Argumentez.

.....

.....

.....

.....

★★★ En 1830, la présentation de l'opéra « la muette de Portici » au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles est l'étincelle qui déclenche les journées de septembre qui aboutiront à l'indépendance de la Belgique. Quels supports et/ou médiums peuvent déclencher soulèvements sociaux et solidaires. Etayez par des exemples dans l'actualité récente.

.....

.....

.....

.....

Les Révolutions industrielles

Dès le 18^e siècle, de nombreuses manufactures s'installent à Liège. Grâce aux privilèges reçus par le prince-évêque, elles échappent au contrôle des corporations et développent une certaine forme de capitalisme*. Grâce à elles s'opère une transition vers la période industrielle durant laquelle la structure de la société, traditionnellement orientée vers le travail agricole et l'artisanat, se tourne vers une société industrielle et commerciale.

Plusieurs facteurs vont entraîner cette première révolution industrielle. L'accroissement des populations occasionne une augmentation des demandes de produits et l'invention de nouvelles machines, telle que la machine à vapeur, va bouleverser le monde des techniques.

Après l'Angleterre, Liège est une terre précocement industrialisée dès le début du 19^e siècle. Cette pré-industrialisation concerne principalement la métallurgie et la sidérurgie, en raison de ses richesses en minerais de fer, en calcaire, en houille, en charbon de bois et en rivières vives. Ces éléments sont indispensables au fonctionnement des hauts-fourneaux*. Le mécanicien anglais William Cockerill et ses fils, venus s'installer sur le continent pour faire fortune, donnent l'impulsion au développement industriel dans la région liégeoise.

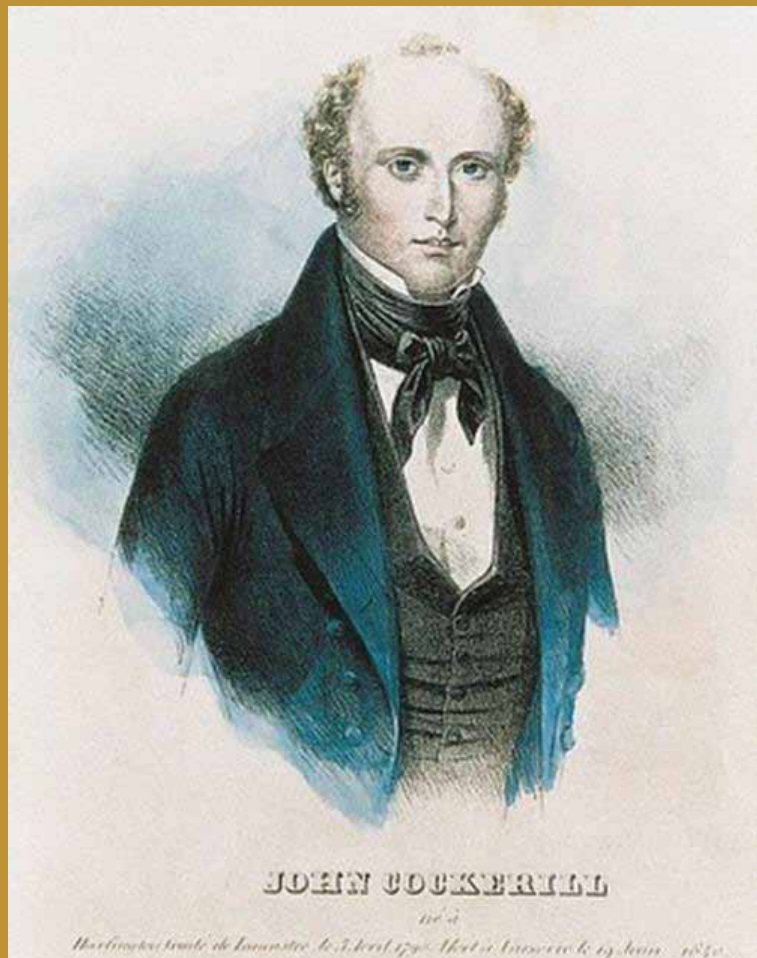
Liège devient le premier pôle sidérurgique européen dès 1850. Ce développement contribue à modifier la morphologie du territoire. Montagnes artificielles, créées par les déchets de l'activité minière, monstres d'acier et cheminées fumantes scandent le paysage. Concentrées autour de Seraing, d'autres industries vont faire la fortune économique de la région qui, à la veille de la Première Guerre mondiale, occupe la troisième place des économies industrialisées. Parmi les fleurons industriels, la verrerie contribue au rayonnement économique international.

BLOCUS CONTINENTAL

En 1806, Napoléon décide d'un blocus économique interdisant au Royaume-Uni d'importer et d'exporter des produits industriels avec l'Europe continentale. Le but de cette interdiction est tout à la fois économique et politique, en cherchant à ruiner le Royaume-Uni pour le contraindre à la paix. C'est cette mesure qui va obliger Napoléon à entreprendre sa désastreuse campagne de Russie pour obliger le tsar Alexandre 1^{er} à fermer ses ports aux Britanniques. Le Royaume-Uni résiste au blocus qui a modifié les échanges commerciaux au niveau mondial. L'Europe continentale va profiter de l'absence du concurrent britannique et notamment les industries textiles, sidérurgiques et métallurgiques.

COCKERILL, UNE SUCCÈS STORY FAMILIALE

L'anglais William Cockerill est un ingénieur en mécanique, spécialisé dans les machines qui mécanisent le travail du coton. Sans succès dans son pays natal, il s'exile cherchant à faire fortune à l'étranger. Dès 1797, il s'installe à Verviers où prospèrent les industries lainières. Malgré une réglementation protectionniste du Royaume-Uni interdisant de divulguer les conceptions des machines dont l'industrie anglaise a le monopole, William Cockerill conçoit des machines de filage et de cardage qui feront son succès. Fort de cette réussite, il fait venir sa femme et ses enfants (John, James et Nancy) à Liège. En 1808, il installe son usine sur l'actuelle place Cockerill. Grâce au blocus continental, les machines de William Cockerill font sa fortune. Le jeune John travaille très tôt avec son père. A l'âge de 20 ans, John, et son frère James, reçoivent la gestion de l'entreprise familiale. En 1815, ils construisent leur première machine à vapeur copiée sur le modèle anglais. Conçue entièrement en métal, sa production nécessite des contacts avec des forges et des fonderies. Ils comprennent alors rapidement l'intérêt de maîtriser toutes les étapes de la production, de la matière première au produit fini. Ils font construire un haut-fourneau au coke*, un combustible qui remplace le charbon de bois. En 1817, grâce au bas prix proposé par Guillaume d'Orange, les Cockerill achètent l'ancienne résidence d'été des princes-évêques à Seraing. Ce sera l'usine la plus vaste d'Europe. Seul aux commandes dès 1823, John achète des houillères, des concessions de mines de fer et de mines de zinc dans le monde entier. Après l'indépendance de la Belgique, Cockerill doit trouver d'autres partenaires et se met au service du jeune état belge : il devient un industriel essentiel au développement des infrastructures de la jeune nation. Dès 1835, il s'investit dans le chemin de fer national en construisant les rails pour la première ligne Bruxelles-Malines, ainsi que la locomotive « le belge ». En 1838, la Belgique connaît une crise financière. Jusqu'alors, Cockerill investissait en fonds propres dans ses différents projets. L'entreprise est au bord de la faillite. Il entreprend un voyage en Russie pour chercher sans succès de nouveaux contrats. Sur le chemin du retour, il tombe malade et décède en juin 1840 d'une fièvre typhoïde. A la mort de John Cockerill en 1842, les créanciers concrétisent un projet de Société Anonyme. L'entreprise développe les constructions navales, le chemin de fer, les productions militaires, ce qui relance le chiffre d'affaire.



LES CRISTALLERIES DU VAL SAINT-LAMBERT

Les Verreries et Etablissements du Val Saint-Lambert voient le jour à Seraing en 1826 sur le site de l'abbaye du Val Saint-Lambert. L'entreprise est fondée par François Kemlin et Auguste Lelièvre, tous deux issus des célèbres Cristalleries de Vonêche*. De cette manufacture, ils importent leur savoir-faire ainsi qu'un groupe d'ouvriers qui constitue le noyau de l'entreprise. La situation géographique du Val Saint-Lambert réunit les meilleures conditions à la production verrière : proximité de la Meuse et du chemin de fer, profusion de charbon, de calcaire, de plomb et de sable blanc. Liège offre aussi une main-d'œuvre qualifiée et abondante ainsi qu'une société aisée, sujette à la consommation et au luxe. Dès les premières années de fonctionnement, l'entreprise abandonne les fours à bois au profit du charbon bien plus performant et une chaudière à vapeur fait tourner les tours des tailleurs. En 1836, la société générale de Belgique rachète l'entreprise, faisant du roi Léopold Ier un actionnaire important. Fin du 19^e siècle le Val Saint-Lambert fait vivre entre 4000 et 5000 personnes en produisant en série un cristal doublé et taillé à l'esthétique si caractéristique, dont les trois quart de la production sont destinés à l'exportation.

C'est également à la fin du 19^e siècle, en 1890, que le docteur en Sciences, Adolphe Lecrenier, est engagé au Val. Directeur technique, il perfectionne les procédés chimiques permettant d'obtenir un cristal de première qualité et met au point le dispositif des décors par gravure à l'acide qui donnera un regain d'originalité « art nouveau » à la production.



Six verres en cristal doublé du Val Saint-Lambert © <https://leverreetlecrystal.wordpress.com>

Si dès le 16^e siècle, Liège est déjà réputée pour la fabrication des armes à feu, c'est au 19^e siècle que la ville se forge une véritable renommée internationale. A l'origine, la fabrication est caractérisée par un éclatement du travail auprès de plusieurs artisans. Les pièces sont produites à la campagne et les armes sont ensuite assemblées en ville. Durant la période française, cette organisation du travail, inscrite dans un cadre corporatif, va être complètement chamboulée. Le centre armurier de Liège se met au service de l'état, et des grandes familles d'armuriers voient le jour. Sous le régime hollandais puis belge, la production d'armes dans le bassin liégeois va bénéficier du statut de neutralité imposé au pays pour faire fructifier ce commerce lors des conflits internationaux. Il faut attendre 1850 pour qu'apparaissent à Liège des établissements industriels employant des ouvriers pour la fabrication des armes. C'est à l'occasion de grandes commandes que des associations commencent à se former. Le groupe « Les Fabricants d'armes réunis » devient en 1889 la « Fabrique Nationale d'Armes de Guerre ».

La deuxième révolution industrielle est marquée par le développement de l'électricité qui autorise de grandes avancées technologiques. Les machines électriques sont plus facilement transportables et plus reliables entre elles que les machines à vapeur. Les usines peuvent ainsi plus facilement être installées hors des villes. Les sciences et les techniques se rencontrent et de nouveaux métiers apparaissent comme les électromécaniciens formés à l'Institut d'électromécanique Montéfiore-Lévi, créé en 1883 et, à l'époque, unique au monde.

LA FABRIQUE NATIONALE D'ARMES DE GUERRE

En 1886, un ensemble d'armuriers liégeois, «Les fabricants d'armes réunis», créent une société anonyme afin de remporter un marché important : équiper l'armée belge de fusils Mauser*. En 1889, la société est mise en fonction sous le nom de « Fabrique Nationale d'Armes de Guerre ». Une usine est construite à Herstal afin d'installer les équipements nécessaire pour honorer la demande du gouvernement belge. En 1898, la Fabrique Nationale d'Armes s'associe avec John Browning, inventeur d'un fusil semi-automatique, et devient ainsi le leader mondial des armes automatiques. Au début du 20^e siècle, la Fabrique Nationale d'Armes diversifie sa production et se lance dans la fabrication de voitures et de motos. Aujourd'hui, la FN Herstal est connue à travers le monde entier pour la qualité de ses produits. L'entreprise, leader de l'armement militaire, a des succursales en Europe, au nord des USA et en Asie.



Fabrique Nationale d'Armes de Guerre (Herstal). Atelier de la fabrication de canons de fusils, vers 1900, Centre des Sciences et des Techniques © <http://www.wittert.ulg.ac.be>

ZÉNOBE GRAMME

Né à Jehay-Bodegnée (Huy) en 1826 Zénobe Gramme n'est pas un bon élève. Il préfère le travail manuel et devient apprenti menuisier. Ouvrier itinérant, il est engagé par la société L'Alliance, spécialisée dans la construction de machines magnétoélectriques. A la même époque, il dépose son premier brevet autour de l'usure des électrodes en charbon des lampes à arc. Plus tard, c'est chez un constructeur d'appareils électriques et inventeur de la bobine induction qu'il travaille. Intuitif et un peu touche à touche, Gramme arrive par son sens pratique à appliquer à un instrument l'induction électromécanique. En 1868, il construit ainsi sa première machine dynamoélectrique à courant continu, qui devient le point de départ de l'industrie électrique moderne. En effet, sa machine séduit directement de nombreux industriels qui voient en elle un rebond technique et industriel. Gramme finit ses jours à Paris en 1901.



Thomas Vincotte et Charles Soubre, Zénobe Gramme, la Dynamo, 1905, Liège © [www. http:// connaitrelawallonie.wallonie.be](http://connaitrelawallonie.wallonie.be)

- ★ Imaginez des applications possibles d'une machine à vapeur dans la vie de tous les jours. Comparez vos inventions avec celles qui ont révolutionné le 19e siècle.

.....

.....

.....

.....

.....

- ★ Connaissez-vous une application du principe de la dynamo dans la vie de tous les jours ? Sur votre vélo, observez le mécanisme qui permet de faire fonctionner les phares. Ci-dessous, décrivez-le et dessinez-le schématiquement.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

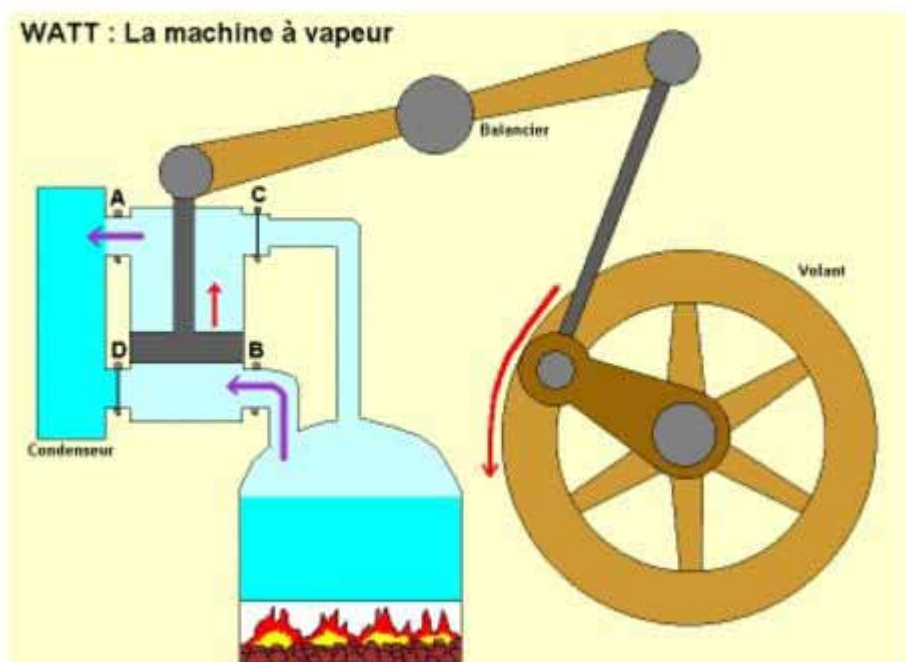
.....

.....

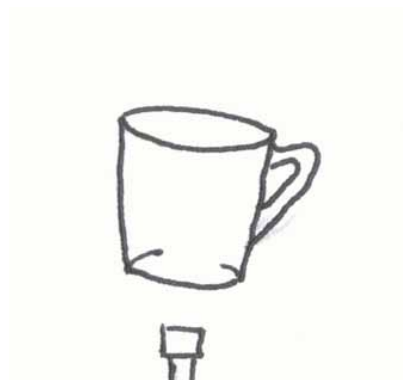
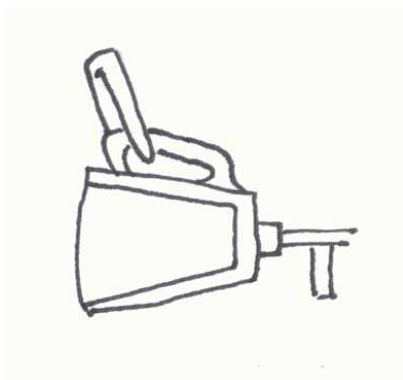
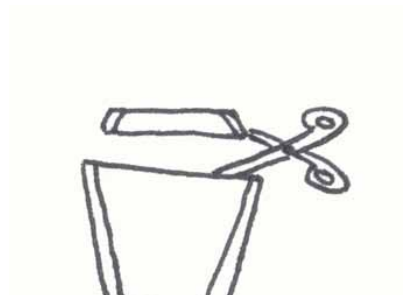
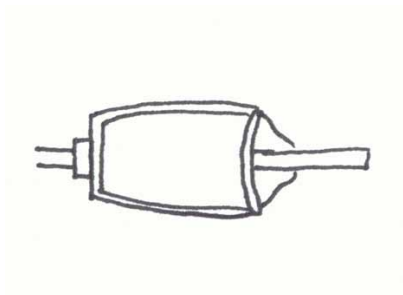
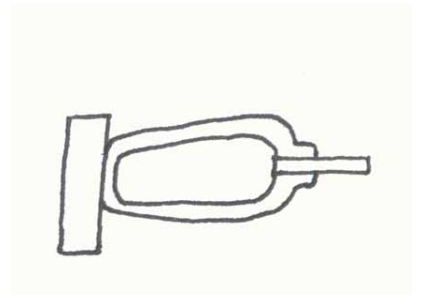
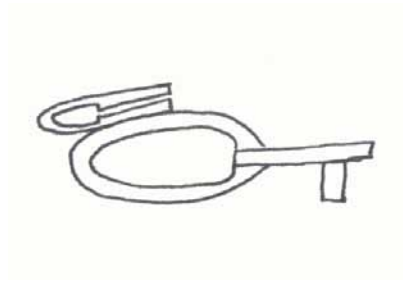
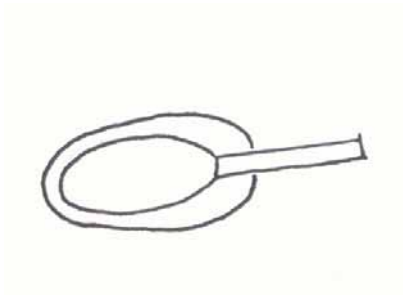
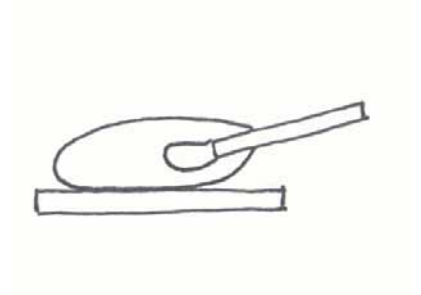
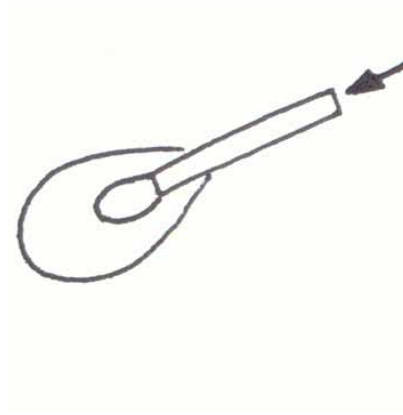
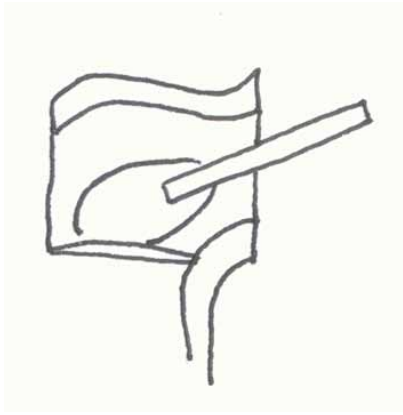


- ★(★) Pouvez-vous expliquer le principe de fonctionnement d'une machine à vapeur en observant le schéma ci-dessous ?

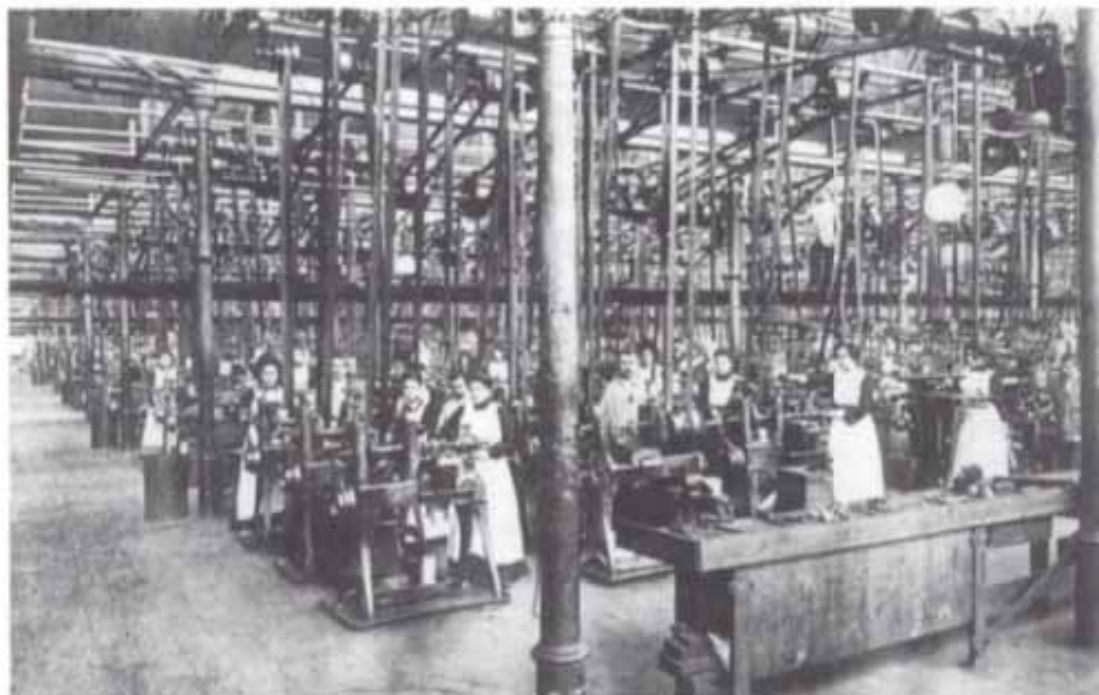
la machine à vapeur de James Watt



- ★ Comment sont fabriqués les objets en verre ? Remettez les images dans l'ordre.



★★(★) Pouvez-vous commenter ces deux images liées à l'histoire de la Fabrique Nationale d'Armes d'Herstal ? Décrivez les décors, les personnes, leurs activités, leurs tenues.....



abrique Nationale d'Armes, le hall « Mauser » en 1908, Archives de la FN Herstal © <http://herstal6.rssing.com>



Les 3000 travailleuses de la FN à Herstal © <http://plus.lesoir.be>

- ★★★ Lisez cet extrait de la correspondance de Victor Hugo. Que décrit-il ? Quel langage utilise-t-il ? Selon vous, à la lecture de ses propos, quelle est sa vision de l'industrie en région de Liège ? Justifiez votre réponse.

« Cependant le soir vient, le vent tombe, les prés, les buissons et les arbres se taisent, on n'entend plus que le bruit de l'eau. L'intérieur des maisons s'éclaire vaguement ; les objets s'effacent comme dans une fumée ; les voyageurs bâillent à qui mieux mieux dans la voiture en disant : nous serons à Liège dans une heure. C'est dans ce moment-là que le paysage prend tout à coup un aspect extraordinaire. Là-bas, dans les futaies, au pied des collines brunes et velues de l'occident, deux rondes prunelles de feu éclatent et resplendent comme des yeux de tigre. Ici, au bord de la route, voici un effrayant chandelier de quatre-vingts pieds de haut qui flambe dans le paysage et qui jette sur les rochers, les forêts et les ravins, des réverbérations sinistres. Plus loin, à l'entrée de cette vallée enfouie dans l'ombre, il y a une gueule pleine de braise qui s'ouvre et se ferme brusquement et d'où sort par instants avec d'affreux hoquets une langue de flamme. Ce sont les usines qui s'allument. Quand on a passé le lieu appelé la Petite-Flemalle, la chose devient inexprimable et vraiment magnifique. Toute la vallée semble trouée de cratères en éruption. Quelques-uns dégorgent derrière les taillis des tourbillons de vapeur écarlate étoilée d'étincelles ; d'autres dessinent lugubrement sur un fond rouge la noire silhouette des villages ; ailleurs les flammes apparaissent à travers les crevasses d'un groupe d'édifices. On croirait qu'une armée ennemie vient de traverser le pays, et que vingt bourgs mis à sac vous offrent à la fois dans cette nuit ténébreuse tous les aspects et toutes les phases de l'incendie, ceux-là embrasés, ceux-ci fumants, les autres flamboyants. Ce spectacle de guerre est donné par la paix ; cette copie effroyable de la dévastation est faite par l'industrie. Vous avez tout simplement là sous les yeux les hauts fourneaux de M Cockerill.

Un bruit farouche et violent sort de ce chaos de travailleurs. J'ai eu la curiosité de mettre pied à terre et de m'approcher d'un de ces antres. Là, j'ai admiré véritablement l'industrie. C'est un beau et prodigieux spectacle, qui, la nuit, semble emprunter à la tristesse solennelle de l'heure quelque chose de surnaturel. Les roues, les scies, les chaudières, les laminoirs, les cylindres, les balanciers, tous ces monstres de cuivre, de tôle et d'airain que nous nommons des machines et que la vapeur fait vivre d'une vie effrayante et terrible, mugissent, sifflent, grincent, râlent, reniflent, aboient, glapissent, déchirent le bronze, tordent le fer, mâchent le granit, et, par moments, au milieu des ouvriers noirs et enfumés qui les harcèlent, hurlent avec douleur dans l'atmosphère ardente de l'usine, comme des hydres et des dragons tourmentés par des démons dans un enfer. »

Le Rhin, lettres à un ami, Lettre VII, Victor Hugo

.....

.....

.....

.....

.....

.....

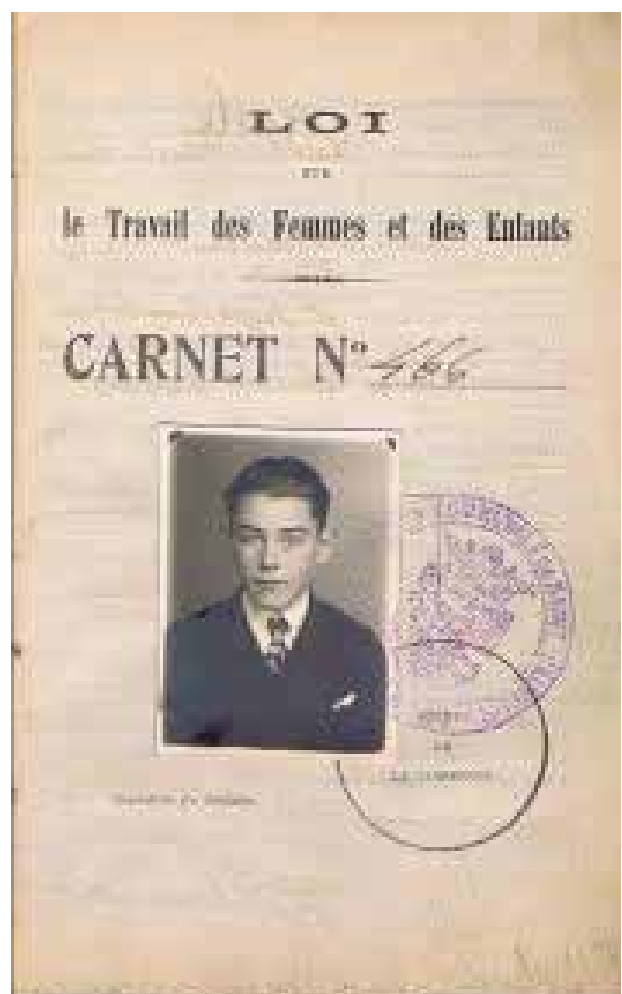
- ★★★ Rendez-vous au Val Saint-Lambert dans les ateliers de soufflage du verre. Organisez une rencontre avec un maître verrier et réalisez son interview. Présentez votre travail à la classe.

La question sociale

Les premières décennies de l'indépendance de la Belgique sont marquées économiquement par les mutations engendrées par la révolution industrielle. Pour la grande majorité des belges, ces changements impliquent une situation sociale et des conditions de travail dramatiques. Hommes, femmes et enfants, travaillant 12 à 14h00 par jour, constituent une masse de main-d'œuvre importante. Soumis à leur employeur et sans sécurité sociale, les ouvriers perçoivent un salaire maintenu au plus bas. Les revenus insuffisants des foyers, maintiennent la classe ouvrière dans la misère : logement exigu (des familles de plus de 5 personnes peuvent occuper une seule chambre), alimentation restreinte (principalement du pain noir et des pommes de terre) et habillement limité à l'indispensable. L'alcoolisme devient bien souvent leur seul refuge. La législation impose l'utilisation d'un livret de travail permettant le contrôle de la masse ouvrière. Ce document administratif répertorie les dates d'entrée et de sortie de l'entreprise, les motifs du départ, des appréciations sur le comportement de l'ouvrier. Il permet au patronat d'identifier les individus hostiles au système. Si cette misère est dans un premier temps acceptée avec résignation, un climat de tensions s'installe et les mouvements ouvriers se structurent.

LE PARTI OUVRIER BELGE

Fruit d'un long processus de regroupement d'une centaine d'associations ouvrières, le Parti Ouvrier Belge (POB) est créé en 1885. Il se construit en prenant appui sur divers courants de pensées socialistes et se définit comme le défenseur de tous les opprimés, quels que soient leur nationalité, leur sexe, leur religion ou leur « race ». C'est par la grève (rassemblement ouvrier autorisé en 1866) que le POB tente d'imposer l'égalité politique. En 1893, il déclenche notamment une grève pour que soit voté le suffrage universel. A la suite des troubles engendrés par cette action, le vote censitaire est remplacé par le vote plural. En 1894, les premiers députés socialistes entrent au parlement.



LE TRAVAIL DES FEMMES

A la suite de l'industrialisation, à côté de la persistance de métiers traditionnels (dentellières, lavandières, botteresses,...) les femmes et les enfants constituent une main d'œuvre importante et peu rémunérée dans les mines et les usines. Les tâches qui leurs sont réservées sont pénibles, répétitives et lourdes. C'est en 1886 que les femmes obtiennent leurs premiers droits sociaux. Juridiquement, la femme n'a aucun droit, et l'accès à l'enseignement lui est limité. La femme est contrainte de se limiter aux tâches maternelles et ménagères. En 1892, la ligue belge du droit des femmes est créée.



Armand Rassenfosse, Hiercheuse assise, dessin au crayon, 1905 © <http://www.bibliore.com>

Lampe de mineurs, Mulum, Liège © Ville de Liège

DANS LES FABRIQUES DE VERRE

L'exposition fréquente à la chaleur des fours irrite les bras, le visage et les yeux. De nombreux ouvriers sont atteints par la « cataracte des verriers » et par de l'eczéma. L'effort continu pour souffler le verre entraîne quant à lui des lésions de la gorge et souvent des tuberculoses pulmonaires. Les ouvriers sont rémunérés au nombre de verres fabriqués. Ce système pernicieux pousse certains verriers à s'infliger un rythme de travail intensif qui aboutit le plus souvent à des accidents.

DANS LA MINE

Le mineur effectue un travail harassant. A ces conditions extrêmement dures s'ajoute la crainte d'un gaz mortel qui peut s'enflammer au fond de la mine : le grisou. Jusqu'au milieu du 19^e siècle, l'éclairage à la chandelle entraîne un contact direct avec ce gaz explosif. Des lampes de sécurité, comme les lanternes de Davy et Stephenson ou celle du liégeois Museler sont obligatoires à partir de 1864. Ces lampes sont indissociables de l'âme du mineur qui ne s'en sépare jamais. A la fin de chaque journée de travail, chacun replace sa lampe à l'emplacement numéroté qui lui est attribué. Ceci permet de contrôler si tous les mineurs sont bien remontés à la surface.



En mars 1886, face aux inégalités sociales grandissantes et à la grave crise économique qui frappe le pays, des émeutes ouvrières éclatent à Liège. Les mineurs du bassin liégeois, rapidement suivis par ceux du Hainaut, proclament une grève générale. Première grande révolte ouvrière de la Belgique industrielle, elle est sévèrement réprimée. Jusqu'en 1893, de nombreuses grèves à caractère violent éclatent. Comprenant que la répression ne résout pas les conflits sociaux, le gouvernement met en place une législation sociale. Désormais les ouvriers seront payés à date fixe et uniquement en argent, des maisons ouvrières décentes sont construites, le travail des enfants est réglementé, les moyens d'action des syndicats renforcés, les pensions sont créées, les accidents de travail reconnus et le repos dominical imposé. Quelques grands industriels vont être sensibles aux conditions de vie de leur personnel ouvrier. Cette générosité leur permet toutefois de conserver une certaine mainmise sur un personnel redevable des bienfaits de son employeur.

ORGANISATION SOCIALE DANS LES USINES COCKERILL

En 1848 et en 1868, la société Cockerill fonde un hôpital de soins gratuits, notamment pour éradiquer l'épidémie de choléra de 1857 et soigner les blessés d'usine. S'y ajoute ensuite la création d'un orphelinat pour recueillir les enfants ayant perdu leurs parents des suites de cette épidémie. John Cockerill était appelé le « père des ouvriers ».

ORGANISATION SOCIALE DU VAL SAINT-LAMBERT

Les premières cités ouvrières sont construites en 1831. Ces logements gratuits ou à très bas loyer sont de petites maisons avec jardin. L'entreprise crée en 1826 une caisse d'épargne et ouvre en 1867 un magasin alimentaire. En 1852, une caisse de secours mutuels permet aux familles d'accéder à des soins médicaux. Parallèlement, plusieurs écoles sont fondées et des activités de loisir sont mises en place comme la société de chant, des clubs de sport ou encore un cercle horticole.

- ★ Sur internet, retrouvez la Convention internationale des droits de l'enfant. Cette convention énumère les droits généraux des enfants mais aussi les droits à la protection. Pouvez-vous les citer ci-dessous ? Quelle est la position de cette convention sur le travail des enfants ?

.....

.....

.....

.....

.....

- ★★ Renseignez-vous auprès de la réglementation du travail, quel est la position de la Belgique concernant le droit des enfants ?

.....

.....

.....

.....

.....

Et ailleurs dans le monde ? Trouvez un pays où la réglementation est différente de celle de la Belgique et expliquez.

.....

.....

.....

.....

- ★★(★) Pouvez-vous expliquer la différence entre suffrage censitaire et suffrage universel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- ★★★ Depuis la fin du 19e siècle, la Belgique a mis en place une législation sociale (cf. supra). Cette législation est-elle la même aujourd'hui ? Qu'est-ce qui a changé ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

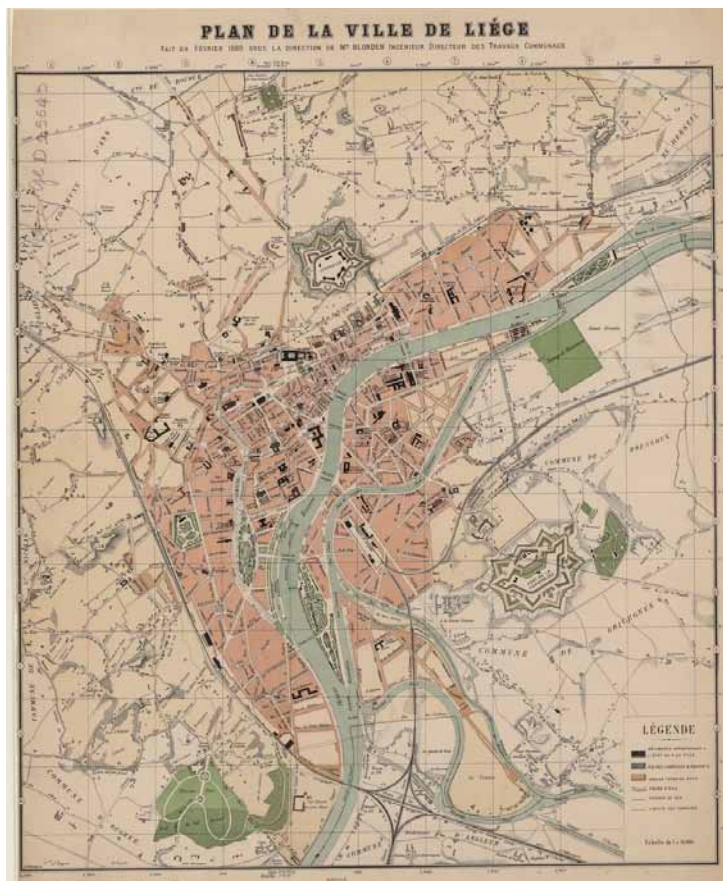
Urbanisme

Au début du 19^e siècle, l'urbanisation des villes est chaotique. Il n'existe que quelques réglementations concernant le cadre extérieur des habitations et certaines mesures d'hygiène. Le régime français va apporter des nouveautés légales et mieux réglementer les voiries et les habitats. Mais c'est sous les régimes hollandais et belges que les premiers grands travaux d'aménagements urbains sont encouragés. L'industrialisation et l'explosion démographique vont provoquer la nécessité de ces changements profonds. Sur un peu moins de 100 ans, la population liégeoise augmente d'un peu plus de 100.000 habitants (47.000 habitants en 1816 - 167.000 habitants en 1910). Cet accroissement démographique favorise la menace d'épidémies (choléra et fièvre typhoïde) et la priorité est donnée à l'assainissement de la ville par l'élargissement et le pavage des rues, par la mise en place de l'eau de distribution et la rectification des égouts (106 km sont installés

entre 1830 et 1881) et par le curage de la Meuse. L'ingénieur liégeois, directeur des travaux publics de la Ville de Liège, Hubert-Guillaume Blondin va aérer la ville, y faciliter la circulation et l'embellir. Surnommé le Haussmann liégeois, ses aménagements vont considérablement modifier et surtout moderniser le visage de la Ville

HUBERT-GUILLAUME BLONDIN

Né à Gronsveld, près de Maastricht en 1816, Blondin devient Ingénieur-directeur des travaux publics de Liège en 1857. Il le restera jusqu'en 1880. Il travaille dans un premier temps à l'administration des Ponts et Chaussées, puis comme attaché au Bureau de Création des Chemins de Fer belges. Au cours de ces différentes fonctions, il met en œuvre quelques réalisations majeures pour le développement urbanistique de Liège comme la création de rues et de quartiers (comme celui des Terrasses), l'aménagement de cours d'eau et de leurs abords, et participe ainsi activement à l'assainissement de la ville de Liège.



En quelques années, les anciennes murailles de fortifications sont démantelées et les bras de Meuse sont comblés, laissant la place aux boulevards d'Avroy, de la Sauvenière, de la Constitution, Piercot, et de Laveleye. De nouvelles places sont aménagées comme celles de Cockerill, de l'Yser et du Théâtre. On perce également de nouvelles artères comme la rue Cathédrale. De nouvelles constructions, telles que l'hôtel des Postes, entraîne la destruction de rues considérées comme malsaines. Si le pont des Arches est réorienté dans l'axe de la rue Léopold, de nouveaux ponts enjambent à présent la Meuse, comme le pont de la Boverie, le Pont-Neuf, la Passerelle, le pont Saint-Léonard et le pont de Commerce.

GEORGES-EUGÈNE HAUSSMANN

Né en 1809 à Paris, il enchaîne les postes de sous-préfet et de préfet dans différents départements de France. Présenté à Napoléon III, il est alors nommé préfet de la Seine en 1853, poste qu'il occupe jusqu'en 1870. En juin 1853, l'empereur lui confie la mission d'embellir et d'assainir Paris. Comme à Liège, au début du 19^e siècle, Paris présente encore un aspect médiéval : les rues sont étroites, sombres et insalubres. Lors de son exil à Londres, Bonaparte est impressionné par les quartiers ouest de Londres. Après le grand incendie de 1666, la reconstruction de la capitale anglaise est une référence pour l'hygiène et l'urbanisme modernes. Convaincu par les théories hygiénistes, Haussmann instaure une politique facilitant l'écoulement des flux de population, de marchandises, d'air et d'eau. Obsédé par la ligne droite, Haussmann fait aménager des boulevards et des avenues comme la place de l'Étoile et les Champs-Élysées. Pour améliorer la qualité de l'air, de nombreux parcs et jardins voient le jour. Des promenades sont créées aux bois de Vincennes et de Boulogne. La ville se dote d'égouts modernes, de gares et de théâtres. Des estimations considèrent que les aménagements de Haussmann ont modifié Paris à 60%.

Dans le courant du siècle, la plupart des villes belges se dotent de parcs publics. Intégrés à l'urbanisme, ils offrent un cadre nouveau répondant au programme d'assainissement des centres urbains. En 1840, un nouveau parc installé dans le quartier de Saint-Gilles accueille les collections du jardin botanique de l'Université de Liège. Des serres remarquables comprenant une grande rotonde, sont inaugurées en 1883.



le Baron Haussmann, préfet, urbaniste du Paris de Napoléon III, Bibliothèque nationale de France © wikipédia

Détruites en 1944, elles ont été restaurées et classées en 1994. En 1862, le parc de la Boverie est créé. Trois hectares du parc sont concédés à la Société royale d'Horticulture qui y développe un jardin d'acclimatation au nord du parc. En 1849, la roseraie est aménagée dans le sud du parc. En vue de l'Exposition universelle de 1905, le palais des Beaux-Arts est construit et une entrée monumentale clôtur le parc vers la place d'Italie.

Au cours du siècle, les moyens de transport se développent. Que ce soient les routes, les voies navigables ou encore le rail, leurs aménagements permettent d'améliorer la circulation des travailleurs et des produits industriels. Les voies navigables sont à l'époque les plus rentables, et le transport fluvial à vapeur joue un rôle essentiel dans la circulation des hommes et des marchandises. Dès 1861, des bateaux font la navette plusieurs fois par jour entre Seraing et Liège. Le canal Liège-Maastricht est quant à lui ouvert à la circulation en 1850. Au 19^e siècle, l'arrivée des chemins de fer modifie le paysage et contribue à l'essor des villes. En Belgique, en 1834,

le tracé du réseau ferroviaire est influencé par la proximité des grandes cités. Malines est déterminée comme point central avec un déploiement vers l'Est par Louvain, Liège et Verviers. En 1885, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est créée dans l'optique de sortir les régions agricoles de leur isolement. Le développement du réseau ferroviaire modifie progressivement le statut des localités traversées par ces nouvelles voies de circulation. Des villes comme Stavelot, Waremmes ou encore Visé, gagnent en popularité et voient leur population augmenter. A Liège, les ingénieurs concentrent leurs efforts sur la construction du plan incliné pour relier Ans et la gare des Guillemins. Le tramway, permettant de se déplacer facilement au centre de la ville, est lancé à Liège en 1871. Après des débuts mitigés, il connaît un véritable succès populaire.

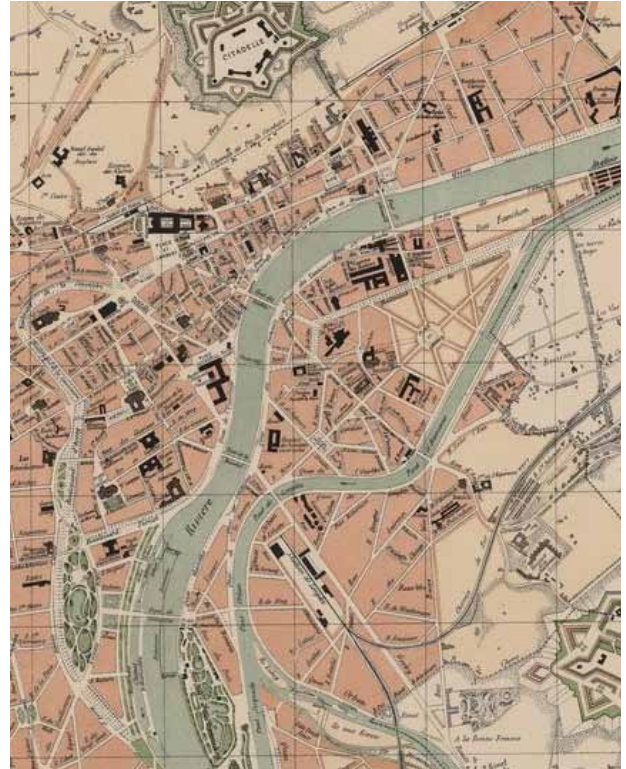


Tramway électrique rue Louvrex à Liège (vers 1900), Musée des transports en Commun du Pays de Liège © <http://www.wittert.ulg.ac.be>
 Carte postale colorisée, Jardin d'acclimation, Liège © <https://histoiresdeliege.wordpress.com>

LE TRAM DE DEMAIN À LIÈGE

En 1871, apparaissent des premiers tramways à Liège. Tractés par des chevaux, ces véhicules sont guidés par des rails. En 1893 débute l'électrification des lignes. Devenu vétuste et trop cher à remplacer, le dernier tram s'arrête définitivement en 1967 : les bus modernes sont plus rentables. Fin des années 1970, la ville de Liège envisage la conception d'une ligne de métro qui ne verra jamais le jour. Depuis 2008, un projet de retour du tram vise la diminution du trafic automobile au centre-ville. Ce chantier prévoit deux lignes de tram reliant des pôles importants de la région liégeoise (ligne 1 : de Sclessin à Herstal, ligne 2 : de Ans à Vaux-sous-Chèvremont). La première ligne devrait être mise en fonction pour 2022.

- ★ Observez le plan de Liège au 18e siècle et les plans d'aménagement de la Ville par Blondin. Sur la carte ancienne coloriez en vert l'emplacement du boulevard d'Avroy, du boulevard de la Sauvenière, la place de L'Yser, la place Cockerill, la place de la République française.



Hubert Guillaume Blondin, plan de Liège, 1880,
Réseau des bibliothèques © <https://donum.uliege.be>



Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens sous la direction du comte Ferraris entre 1770 et 1777 © Wikipédia

Modernité scientifique : rationalisme et normalisation

Le 19^e siècle est celui de l'émergence de la modernité scientifique. Celle-ci se développe dans la continuité des expérimentations des lois mécaniques et physiques. A ces disciplines s'annexent progressivement la chimie, la physiologie, les sciences de l'homme et de la société et la physico-mathématique qui tend à structurer les savoirs. La science devient une idéologie dont le rôle est de former des citoyens instruits en les libérant des préjugés et en luttant contre le fanatisme religieux. L'entrée du pays dans la modernité scientifique se marque dans trois domaines : la création de lieux de savoirs, de sociétés savantes et la recherche.

Depuis plus de trois siècles, les princes-évêques, en lien avec la Compagnie de Jésus, s'efforcent de doter la ville d'une institution d'enseignement supérieur. En 1773, le collège des Jésuites ouvre le Grand Collège dans les locaux des jésuites wallons (emplacement actuel de l'ULiège place du XX août). En 1815, un décret royal de Guillaume

ler d'Orange ordonne la création d'une université à Liège. Celle-ci ouvre en novembre 1817. Quatre facultés sont créées : Philosophie et Lettres, Sciences, Droit et Médecine.

A la suite de l'indépendance de la Belgique en 1830, une prise de conscience identitaire favorise l'émergence de sociétés savantes telles que la Commission royale d'Histoire en 1834 créé par Charles Rogier, la Commission royale des Monuments en 1835, l'Institut archéologique liégeois en 1850 fondé par Albert d'Otreppe de Bouvette* et la Société des bibliophiles liégeois en 1863. Leur objectif est l'étude du passé local et régional. Encore actives aujourd'hui, ces institutions poursuivent toujours leurs missions.

Au 19^e siècle, prédomine la doctrine créationniste. Basée sur le livre de la Genèse*, elle s'appuie sur l'idée que l'univers et les êtres vivants ont été créés par Dieu. Cette croyance va évoluer au fil du siècle. A la fin des années 1820, les découvertes d'ossements humains associés à des ossements d'espèces animales disparues se multiplient en Europe. En Belgique, Philippe Charles Schmerling multiplie les découvertes depuis 1829 dans différentes cavernes de la province de Liège. Il arrive à la conclusion de l'existence d'un homme fossile. Ces découvertes sont en résonance avec les théories évolutionnistes de Charles Darwin.



Jean-Noël Chevron, Palais de l'Université de Liège, Lithographie, Collections Artistiques ULiège © <https://www.campus.uliege.be>

PHILIPPE-CHARLES SCHMERLING

Originaire des Pays-Bas, Schmerling s'installe à Liège en 1822 où il poursuit des études de médecine. A la grotte de Chockier, il examine des ossements d'animaux qu'il identifie comme des ossements fossiles d'ours, d'hyène ou encore de rhinocéros. Il entreprend alors la fouille d'une quarantaine de grottes de la province de Liège. Par ces premières recherches, il ouvre la voie à une nouvelle science : la paléontologie.

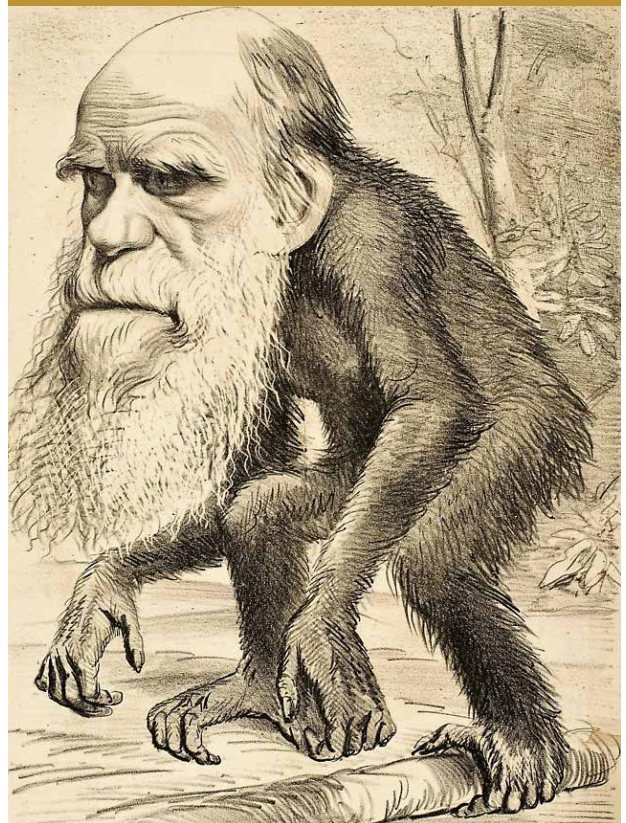
Dans une grotte à Engis, il met au jour des restes d'hominidés. Ses études menées autour de ces vestiges démontrent scientifiquement l'existence d'un homme fossile. Il faudra attendre la découverte par Johann Carl Fuhrott dans la vallée de Neander (près de Düsseldorf) d'un homme fossile du même type en 1856 pour qu'on lui donne un nom : l'homme de Néanderthal. Ces découvertes archéologiques remettent en question la théorie créationniste. Professeur à l'Université de Liège, il initie un nouvel intérêt pour la connaissance de l'homme préhistorique. À la suite de Schmerling, d'autres archéologues vont s'illustrer par leurs recherches et forment alors une « école liégeoise d'archéologie ».



Portrait de Philippes-Charles Schmerling © Wikipédia

CHARLES DARWIN

Né en Angleterre en 1809, il est prédestiné par son père à une carrière de prêtre. Préférant l'histoire naturelle, il devient naturaliste et s'embarque pour un tour du monde. Durant les 5 années que dure son voyage, il élabore la plupart de ses théories. Sa théorie de l'évolution selon laquelle la terre a été peu à peu colonisée par les végétaux, puis par les organismes unicellulaires, et, de mutations en mutations, ceux-ci vont évoluer en êtres complexes parmi lesquels les hommes



Caricature de Charles Darwin en singe, publiée en 1871 dans le magazine satirique The Hornet © <http://www.savoirs.essonne.fr/>

Au début du 19^e siècle, une multitude d'états compose le visage de l'Europe de l'Ancien Régime : les monnaies varient d'un pays à l'autre. Cette réalité monétaire complexifie les échanges entre ces différents états. La principauté de Liège est géographiquement éclatée et voisine les frontières des Provinces-Unies, des Pays-Bas et de la France. En plus de jongler avec les différentes monnaies des états voisins, les marchands doivent distinguer la monnaie de compte et la monnaie « sonnante et trébuchante ». Durant la période française, un billet, « l'assignat » est créé. Cette monnaie de papier gagée sur la vente des biens ecclésiastiques en biens nationaux, s'impose peu à peu dans l'ensemble du territoire français. Il est aboli en 1796 au profit du franc. Chaque pièce porte désormais la mention de sa valeur. C'est sous le régime hollandais que le florin prend cours dans nos régions en établissant un nouveau système monétaire. En 1833, le nouvel état belge instaure le franc belge. La création de cette nouvelle monnaie est un moyen pour ce dernier de s'imposer comme nation. En 1835, la banque de Belgique est créée et reçoit l'autorisation d'émettre des billets de banque. Le monopole de l'émission des billets sera finalement obtenu par la Banque Nationale.

Tout comme pour la monnaie, les poids et mesures sont un véritable casse-tête pour les

artisans et commerçants de l'Ancien Régime. De nombreux systèmes de mesures coexistent. Chaque métier et chaque région a son propre système que ce soit pour mesurer une parcelle de terre ou encore le volume d'un tonneau de bière. Les étrangers doivent alors convertir leur système afin de vendre leurs marchandises. Rationaliser ce domaine était capital pour assurer le développement économique. En France, le système métrique est appliqué définitivement en 1795. Toute la République l'adopte dès 1801. Des ouvrages, reprenant des tables de conversion vont être publiés pour aider la population à se familiariser avec ce nouveau système. Le régime hollandais puis le belge sont conscients du bénéfice de ce système métrique et l'adoptent.

Avec la Révolution industrielle, la ponctualité est liée à la productivité et la performance. Le temps gaspillé par un travailleur est un temps de production perdu, et donc de l'argent pour son employeur. Ainsi les avancées en matière d'horlogerie permettent de passer du travail payé à la tâche au travail payé à l'heure. Si les premières montres du 16^e et 17^e siècles sont de véritables bijoux, signe du statut social de leur propriétaire, une production de masse se met en place au 19^e siècle. La montre personnelle se standardise et entraîne une « privatisation » du temps qui rythme la vie individuelle.



- ★ Comparez le profil de l'homme de Néandertal avec le profil de vos camarades de classe. Quelles différences relevez-vous ?



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- ★(★) Connaissez-vous d'autres systèmes de mesure que le système métrique ? Renseignez-vous sur le « American system » et établissez ci-dessous un tableau comparatif des mesures.

- ★★★ Retrouvez la trace des sociétés savantes citées dans le texte. Partez à leur rencontre : visitez leur site Internet, faites des recherches sur leur histoire, sur le bâtiment où elles sont implantées, sur l'évolution de leurs missions. Présentez le résultat de vos recherches en classe

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- ★★★ Mettez-vous dans la peau d'un patron. Quel système de rémunération appliqueriez-vous (travail payé à la tâche / travail payé à l'heure). Faites des recherches sur les philosophies actuelles dans le monde du travail et argumentez votre prise de décision.

.....

.....

.....

.....

.....

Glossaire

*** Albert d'Otreppe de Bouvette (1785-1875)**

Premier président de l'Institut Archéologique liégeois, il achète les pièces importantes de sa collection à la vente de la collection Schayes à Bruxelles en 1859. À l'origine, ces objets ont été acquis en Egypte par l'ancien consul de Suède et de Norvège, remis en vente à Paris en 1857. L'ensemble de ces pièces fait aujourd'hui partie des collections du Grand Curtius.

*** Capitalisme**

Le capitalisme est un système politique et économique basé sur la propriété privée des moyens de production, du libre-échange sur les marchés et de la libre concurrence.

*** Coke**

Le coke est un charbon de terre, ou de houille, chauffé dans des fours pour en extraire les matières volatiles qui seraient nuisibles à la fabrication du fer. En 1709, l'anglais Abraham Darby met au point un procédé permettant de transformer le charbon de terre en coke.

*** Cristallerie de Vonêche**

Installée entre Beauraing et Vonêche dans le namurois, la verrerie de Vonêche est fondée en 1778. Aimé-Gabriel d'Artigue la transforme en cristallerie en 1802. Profitant du blocus continental et de la mode des lustres et autres verreries de luxe prisées par la bourgeoisie grandissante, la cristallerie devient une des plus grandes d'Europe continentale. En 1826, deux des meilleurs collaborateurs de la cristallerie, François Kemlin et Auguste Lelièvre quittent l'entreprise et fondent les cristalleries du Val-Saint-Lambert à Seraing, où les ressources en charbon sont plus facilement accessibles.

*** Walthère Frère-Orban (1812-1896)**

Fondateur du parti libéral en 1846, il en reste président jusqu'à sa mort. Il endosse plusieurs missions ministérielles telles que : ministre

des Finances, Premier ministre et conseiller communal. Homme visionnaire, il propose en 1850 la création de la Banque nationale de Belgique, crée des caisses retraites pour les ouvriers et en accord avec Charles Rogier, il lance de grands travaux d'aménagements urbanistiques.

*** Genèse**

Le livre de la Genèse est le premier livre de la Bible. Il raconte le récit des origines, en commençant par la création du monde par Dieu. Un second récit relate l'histoire d'Adam et Eve, premier couple de l'humanité. La suite de ce livre se consacre à l'histoire d'Abraham, de Jacob et de Joseph.

*** Hauts-fourneaux**

Un haut-fourneau est une installation industrielle pour fondre les métaux contenu dans un minerai, par la combustion d'un combustible solide. Généralement, les hauts-fourneaux transforment les minerais de fer en fonte liquide en brûlant du coke.

*** Mauser**

La Mauser Waffenfabrick est une entreprise allemande de fabrication d'armes installée à Oberndorf. Elle fournit plusieurs modèles de fusils et de pistolets. Parmi les armes les plus célèbres de l'entreprise figurent les Mauser C96 et Mauser M712.

*** Société Libre d'Emulation**

Fondée en 1779 par le prince-évêque François Charles de Velbrück, la Société Libre d'Emulation a pour objectif d'encourager les Arts, les Lettres et les Sciences. Cette société était également en charge de la surveillance des établissements scolaires créés par le prince-évêque. Installée à l'origine dans le bâtiment de l'actuel théâtre de Liège place du XX août, l'incendie de l'immeuble en 1914 laisse la société sans ressource, menaçant son existence. Devenu asbl en 1930, la société investit les locaux de la Maison de la Renaissance tout proche.

Bibliographie

Panneaux pédagogiques de l'exposition *D'un monde à l'autre. Le long 19e siècle à Liège*, Grand Curtius, 2018.

Georges-Henri DUMONT, *Chronologie de la Belgique de 1830 à nos jours*, Ed. Le cri Histoire, Bruxelles, 2003.

Michel DUMOULIN, Vincent DUJARDIN, Emmanuel GERARD, Mark VAN DEN WIJGAERT (dir.), *Nouvelle Histoire de Belgique, Volume 1 : 1830-1905*, Ed. Complexe, Bruxelles, 2005.

Jean-Patrick DUCHESNE (dir.), Catalogue d'exposition, *Vers la modernité, le XIXe siècle au pays de Liège*, Stavelot, 2001.

Philippe RAXHON, Véronica GRANATA, *Mémoire et prospective, Université de Liège (1817-2017)*, Presses Universitaires de Liège, Liège, 2017.

Ressources Internet

<http://www.histoire-des-belges.be>

<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr>

SERVICE ANIMATIONS DES MUSÉES

04 221 68 32 ou 37

animationsdesmusees@liege.be

www.lesmuseesdeliege.be